



Cérémonie du 11 novembre 2021 :

Le Conseil Municipal et les Anciens Combattants d'Aussac-Vadalle vous invitent à la cérémonie de la commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 2021 :

• **11h15** Rassemblement à la croix d'Aussac puis dépôt de gerbes au Monument aux Morts,

• **11h45** Vin d'honneur à la salle des associations offert par la municipalité.

A l'issue du vin d'honneur, un banquet est organisé par l'Amicale des Anciens Combattants (voir menu au verso)

Distribution des sacs jaunes :

Les sacs jaunes seront distribués à partir de lundi 25 octobre.

Défibrillateurs :

Les quatre défibrillateurs sont en service sur la commune (Vadalle à la salle des fêtes, Aussac à l'église, La Grange à la maison communale et Ravaud à côté du transformateur).

Une réunion d'information est prévue le mercredi 3 novembre à 15h45 à la salle des fêtes. Une présentation des nouveaux équipements sera faite par un technicien de la société Cardiac Science. Vous pourrez poser vos questions sur la mise en œuvre des défibrillateurs.

Nous recueillerons les inscriptions pour programmer une formation ultérieure sur l'usage du défibrillateur.

Intempéries :

Je remercie toutes les personnes qui ont signalé à la mairie les dégâts dus au vent de ces derniers jours. Nous avons pu ainsi enlever des arbres et des branches sur les voies communales et mettre en sécurité un poteau téléphonique. Un signalement a été ensuite fait auprès d'Orange pour une réparation définitive. Je rappelle le numéro pour joindre un élu en dehors des heures d'ouverture du secrétariat de mairie : 06 75 75 72 68

Bourse aux jouets :

Une bourse aux jouets est organisée par le Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois le samedi 13 novembre de 09h00 à 18h00.

Renseignements au 05 45 20 72 08 ou par mail : cscpaysmanslois@orange.fr

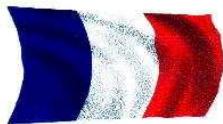
Recensement militaire : (enfants nés en 2005)

Le recensement est obligatoire. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date d'anniversaire. L'inscription se fait à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille. **L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours, examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.**

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens nés en **octobre – novembre - décembre 2005** sont priés de se présenter au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture munis du livret de famille et la carte d'identité, afin d'effectuer les démarches nécessaires à leur recensement.

Le recensement militaire vaut inscription d'office sur les listes électorales lors de la majorité de votre enfant.



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AUSSAC-VADALLE

Organise

Le Jeudi 11 Novembre 2021 à partir de 12 h 30
Salle Socioculturelle d'Aussac-Vadalle

LE REPAS DE L'ARMISTICE

MENU

Apéritif

Kir mûre et son assortiment de toasts, méli-mélo de verrines et wraps

Entrée

Marbré de foie gras

Saumon belle vue et sa compote aux figues et son pain abricot noisette

Poisson

farci aux petits légumes et sa sauce

Trou charentais

(Mangue, pineau et ses brochettes de fruits frais)

Plat et ses légumes

Tournedos de magret de canard

accompagné d'un écrasé de pomme de terre, d'une sauce, d'un champignon farci et tomate provençale

Assiette de fromage affiné et sa salade

Dessert

Gâteaux 3 chocolats

Vin compris - Café - Digestif

Adultes : adhérents 20 euros – Non adhérents : 30 euros

Enfants de moins de 16 ans : 15 euros

Vos amis seront les bienvenus.

Le Président,
Jean-Pierre Linard

RESERVATION AVANT LE 02 NOVEMBRE 2021

M. Jean-Pierre LINARD Téléphone : 05.45.20.63.59

M. Roger BOUCHET Téléphone : 06.81.36.68.74

M. Mme Jean-François COUSSAUD Téléphone : 05.45.20.60.34